



Communiqué de presse

Paris, le 31 janvier 2018

La ministre de la Culture,

Déclaration de Françoise Nyssen suite à la révocation de Mathieu Gallet par le CSA

La ministre de la Culture prend acte de la décision du CSA, qui est l'autorité compétente pour nommer et révoquer les dirigeants de l'audiovisuel public.

Je remercie Mathieu Gallet de son engagement à la tête de Radio France. Je rappelle que le Gouvernement a tenu une position très claire : l'exemplarité des dirigeants des entreprises est nécessaire. C'est une condition absolue de bonne gouvernance et de légitimité des services publics et des acteurs qui en sont responsables.

L'Etat actionnaire est aux côtés de la direction et des équipes de grande qualité de Radio France. Radio France est au cœur de notre réflexion et des travaux en cours sur la transformation de l'audiovisuel public.